

ESTIMATION DE BÂTIMENT

Connaître la valeur agricole de ses bâtiments

OBJECTIFS

L'estimation de bâtiment vous permet de disposer d'une évaluation de la valeur de vos bâtiments et équipements connexes. Elle peut servir :

- de base à une négociation, en fournissant à la fois des chiffres et des arguments objectifs pour les discuter ;
- de base à une argumentation juridique ;
- à compléter et nuancer des évaluations réalisées par divers experts.

Elle n'a pas en elle-même et par définition, de valeur juridique ou officielle.

PUBLIC

Tout agriculteur qui souhaite vendre, céder ou louer un bâtiment, apporter un bâtiment dans une société ou disposer d'une réévaluation de ses bâtiments.
Futur agriculteur lors du projet d'installation.

Les +

L'expertise d'un conseiller spécialisé en estimation de bâtiments.
Une méthode de calcul reconnue par les organisations agricoles.

NOTRE SERVICE

- État des lieux avec visite des bâtiments et relevé des dates des différents aménagements.
- Estimation de la valeur proposée à partir de la valeur à neuf du site moins la vétusté et la prise en compte de l'utilité agricole.
- Proposition d'une valeur agricole réelle du site, qui n'est pas une valeur de marché et qui ne prend pas compte du foncier.

Durée :

Rendez-vous sur l'exploitation : de 1 à 3 heures selon l'exploitation.
Compte-rendu envoyé sous 3 semaines après la visite.

DOCUMENTS REMIS

- Compte-rendu de visite avec description sommaire des bâtiments et évaluation agricole.

Tarif et conditions de vente sur demande

CONTACT :

Julien LORENT - Conseiller estimation de bâtiment - 03 83 93 34 78 - 06 72 75 71 69
economie-elevage@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle 5 rue de la Vologne 54520 LAXOU
Retrouvez toutes nos prestations sur le site www.meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr.